

PLAN D'ÉDUCATION 2021-2024

Conseil scolaire Centre-Nord

INTRODUCTION

Le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) présente son « Plan d'éducation 2021-2024 » selon les paramètres établis par le ministère de l'Éducation dans le cadre du modèle de l'assurance de la qualité. Les axes de changement organisationnel du CSCN demeurent centrés sur les besoins des élèves et s'articulent en fonction de la réussite de ces derniers, leur fidélisation à l'éducation francophone et l'accès à des installations scolaires de première qualité. Une culture de réussite qui valorise un cheminement complet dans le système scolaire francophone demeure le pivot des objectifs de changement qui s'annoncent dans les prochaines années.

Mission

Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire.

Vision

Fiers francophones, citoyens accomplis et engagés.

Principes directeurs

Fierté francophone : Le français est au cœur de notre raison d'être. Nous nous affirmons comme francophones. Nous offrons un cheminement scolaire qui favorise la construction identitaire.

Culture de réussite : Nous valorisons le dépassement de soi. Nos décisions se prennent à partir de données factuelles.

Gestion d'un conseil composé : Nous respectons les droits constitutionnels protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Loi concernant l'Alberta*. Nos décisions sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous nos élèves, qu'ils fréquentent les écoles publiques ou catholiques.

- Nos écoles publiques sont non confessionnelles. Nous accueillons les élèves peu importe leur religion dans un milieu inclusif où le respect est une valeur fondamentale.
- La foi est au cœur de nos écoles catholiques. Par nos paroles et nos gestes, nous personnifions les vertus de l'Église catholique telles que l'espérance, la charité et l'amour.

Inclusion et respect : Nous faisons preuve d'ouverture, d'écoute et favorisons le dialogue. Nous apprécions les différences et valorisons chaque individu. Nous visons sur des milieux accueillants et empreints d'empathie et de compassion.

Engagement communautaire : Nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et nous encourageons les partenariats en vue d'améliorer les apprentissages de nos élèves, de rendre nos familles plus fortes et de vitaliser nos communautés.

CONCERTATION AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Le Plan d'éducation du CSCN est guidé par des concertations formelles et des discussions informelles avec nos parents, nos élèves, notre personnel et d'autres intervenants communautaires. Ci-dessous, nous présentons un échantillonnage des exercices d'engagement du CSCN avec les parties prenantes.

- **Conseils d'école**
Entre octobre 2020 et mai 2021, les membres du Conseil élu rencontrent les parents par l'entremise des conseils d'école pour partager de l'information sur les orientations du CSCN et entendre les préoccupations des parents.
- **Rencontre des présidences des conseils d'école**
Le CSCN organise annuellement une journée de réseautage avec les présidences et les conseillers scolaires afin de permettre les échanges sur les principaux enjeux entourant la réussite de nos élèves. En décembre 2021, le Conseil élu réunit les représentants des conseils d'école pour des discussions avec des consultants sur différentes thématiques, dont celles des immobilisations et de la révision des politiques du CSCN.
- **Auditions lors des rencontres publiques du Conseil élu**
Les conseillers scolaires prennent le pouls de nos communautés lors de rencontres ou en recevant des auditions de délégations lors des réunions ordinaires du Conseil. En 2020-2021, le Conseil élu a reçu 7 délégations.
- **Engagement dans le plan d'amélioration continue des écoles**
Les écoles partagent les objectifs et les résultats de leurs « Plans d'amélioration continue » (PAC) avec les parents et par le biais des diverses communications à la maison. Les conversations entourant le PAC permettent une occasion de rétroaction pour les parents lors des rencontres des conseils d'école. Ce genre de pratiques contribue aux partenariats souhaités entre les parents et l'école en vertu de la section 12 de la *School Councils Regulation*.
- **Cueillette d'information sur des enjeux ponctuels**
Entre octobre 2020 et mai 2021, le CSCN a sondé les familles sur des questions essentielles entourant la gestion de la pandémie. Cette rétroaction en période de pandémie a aussi facilité le travail des équipes-écoles dans la préparation de leurs versions du plan de relance adaptée au contexte de leur milieu scolaire. Depuis juin 2020, des discussions avec nos élèves, nos familles et notre communauté ont eu lieu sur la question du racisme et de la discrimination envers les Noirs. Le CSCN a participé à l'organisation d'un forum sur ces enjeux en août 2020.
- **Conversations de collaboration avec les représentants du personnel**
L'équipe administrative rencontre périodiquement les représentants des différentes catégories du personnel pour rassembler le personnel du CSCN autour d'enjeux opérationnels et stratégiques.
- **Index de l'expérience des employés**
En avril 2021, le CSCN a invité tous les membres du personnel à participer à un sondage sur l'index de l'expérience des employés. Plus de 300 employés ont participé.

	<h1>Plan d'éducation</h1>	Années scolaires	2021-2024
		Domaine	Progrès et rendement de l'élève


Orientation générale	Appuyer la réussite de chaque élève.
Comprendre le contexte	Le CSCN poursuivra ses efforts pour mettre en place des approches continues et cohérentes afin d'assurer la réussite de tous ses élèves. Depuis 2016, le CSCN mise, entre autres, sur une gestion basée sur le monitoring régulier des résultats. En effet, chaque école possède un « Plan d'amélioration continue » (PAC) qui comprend au minimum un objectif rattaché à la réussite des élèves selon le profil de résultats de l'école et le profil d'élèves afin d'assurer le développement intégral de leurs compétences.
Objectif	Identifier et réduire les obstacles à la réussite de chaque élève.

Stratégies principales	Mesures
<p>Monitorer la progression des apprentissages afin d'orienter la pratique scolaire et permettre la réussite de chaque élève.</p> <p>Accompagner les équipes-écoles dans l'actualisation des plans d'amélioration continue.</p> <p>Établir un cadre permettant d'offrir un environnement facilitant le plein parcours scolaire pour chaque élève en incluant les périodes de transition.</p>	<p>Les mesures du ministère de l'Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Résultats des tests de rendement provinciaux – données générales et résultats de cours spécifiques des élèves ● Résultats des examens en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année – données générales et résultats de cours spécifiques des élèves ● Le taux d'achèvement des études secondaires sur 3 ans et 5 ans, des élèves ● Taux annuel de décrochage des élèves <p>Les mesures locales</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Taux de fidélisation des élèves ● Suivis des résultats des élèves (cohortes) en littératie et en numératie ● Résultats des tests diagnostiques ● Résultats des examens communs ● Résultats au sondage sur les pratiques de gestion ● Taux de fidélisation avec suivi des cohortes ● Résultats du sondage NotreÉCOLE

	<h1>Plan d'éducation</h1>	Années scolaires	2021-2024
		Domaine	Appui à l'apprentissage

Orientation générale	Appuyer la réussite de chaque élève.
Comprendre le contexte	Le CSCN s'engage à assurer la réussite et le bien-être de tous les élèves. Le CSCN reconnaît qu'en tant que système, le bien-être de la communauté scolaire doit être assuré pour toutes ses parties prenantes. Des données fiables soutiennent une prise de décision efficace en plus d'aider le CSCN à être proactif et responsable envers les familles, les élèves et le personnel de ses communautés scolaires.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir à chaque élève une expérience scolaire francophone, catholique ou publique, qui favorise sa réussite, son épanouissement et son engagement communautaire. • Mieux connaître et comprendre les populations étudiantes, les employés et les communautés scolaires du CSCN pour poursuivre la mise en place d'environnements d'apprentissage inclusifs.

Stratégies principales	Mesures
Préparer une démarche de collecte, d'analyse et d'utilisation de données pour guider l'amélioration continue d'environnements d'apprentissage bienveillants et inclusifs.	<p>Les mesures du ministère de l'Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats des sept mesures du pilier de responsabilisation. <p>Les mesures locales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats au sondage NotreÉcole • Thématiques et enjeux ressortant des séances avec des groupes de discussion avec, par exemple, les communautés noires, les Premières Nations, les Métis et les Inuits. • Information provenant de nos démarches de collecte de données auprès des parties prenantes.
Développer des mécanismes qui encadrent l'analyse des ensembles de données avec les équipes-écoles afin de démontrer les tendances entourant la réussite, l'épanouissement et l'engagement communautaire.	
Actualiser et optimiser la programmation dans les écoles à l'aide des principes directeurs entourant la pédagogie culturelle.	

	<h1>Plan d'éducation</h1>	Années scolaires	2021-2024
		Domaine	Enseignement et leadership


Orientation générale	Appuyer la réussite de chaque élève.
Comprendre le contexte	Le CSCN maintient l'encadrement des équipes-écoles avec une démarche fondée sur cinq dimensions des écoles efficaces : la réussite des élèves au cœur d'une approche guidée par les données; un appui continu visant l'amélioration de l'enseignement; un appui continu pour une programmation scolaire garantie et viable; une approche scolaire collaborative et une ambiance scolaire propice à l'apprentissage. Le CSCN considère que l'harmonisation des pratiques pédagogiques constitue un des principaux pivots de la réussite des élèves et c'est pourquoi il soutient le développement pédagogique de ses équipes-école.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie globale pour offrir des environnements d'apprentissage et professionnels inclusifs et de haute qualité. • Mettre en œuvre une démarche de soutien des pratiques pédagogiques favorisant la réussite de chaque élève.

Stratégies principales	Mesures
Développer un plan complet et intégré favorisant un milieu de travail inclusif et bienveillant.	<p>Les mesures du ministère de l'Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats sur la bienveillance du pilier de responsabilisation <p>Les mesures locales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outil d'analyse des structures collaboratives • Index de l'employé • Appréciation du personnel des formations professionnelles
Planifier et mettre en œuvre une démarche d'accompagnement professionnel pour assurer une compréhension approfondie des programmes d'études.	
Soutenir le développement de structures collaboratives fondées sur les données qui appuient l'enseignement et la réussite de chaque élève.	
Mettre en place un encadrement, incluant du perfectionnement professionnel, pour améliorer la capacité des équipes-écoles dans les domaines tels que les perspectives des Premières Nations Métis et Inuits et la diversité culturelle, plus particulièrement les élèves noirs.	

	<h1>Plan d'éducation</h1>	Années scolaires	2021-2024
		Domaine	Gouvernance

Orientation générale	Fournir une éducation de qualité dans des environnements scolaires répondant aux besoins des élèves francophones.
Comprendre le contexte	Le CSCN développe et maintient des installations scolaires qui permettent l'offre de programmes d'équivalence réelle aux programmes de la majorité anglophone et qui assurent un milieu d'apprentissage bienveillant et inclusif. La demande potentielle pour l'éducation francophone est beaucoup plus élevée que les inscriptions présentement comptabilisées dans ses écoles. Afin de refléter le nouveau paysage juridique à la suite du jugement de la Cour suprême du Canada de juin 2020 concernant l'enseignement en français, le CSCN veut se doter des ressources nécessaires pour offrir une expérience éducative équivalente à celle offerte dans les écoles de langue anglaise.
Objectifs	Mettre en œuvre un plan d'immobilisations renouvelé qui s'appuie sur un cadre clair pour l'évaluation des obligations et des droits en vertu de l'article 23 de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> .

Stratégies principales	Mesures
Effectuer une révision complète du plan d'immobilisations du CSCN.	<p>Les mesures du ministère de l'Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> Résultats sur les environnements d'apprentissage sécuritaires et bienveillants du pilier de responsabilisation <p>Les mesures locales</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre de projets d'immobilisation obtenus et complétés
Poursuivre le démarchage politique afin d'obtenir de nouvelles installations scolaires répondant aux besoins des élèves francophones.	
Maintenir des engagements et des stratégies de communication continus avec les parties prenantes (parents, conseils d'école, ministère de l'Éducation et autres partenaires).	

	<h1>Plan d'éducation</h1>	Années scolaires	2021-2024
		Domaine	Gouvernance

Orientation générale	Offrir l'occasion aux parties prenantes de contribuer à la réussite des élèves.
Comprendre le contexte	Les décisions du CSCN sont prises en tenant compte de l'intérêt de tous ses élèves. Nous favorisons un climat qui place l'école au centre de la communauté et qui encourage les partenariats en vue d'améliorer les apprentissages des élèves qu'ils fréquentent nos écoles publiques ou catholiques et de vitaliser nos communautés. Une perception positive des parents par rapport au milieu scolaire favorise leur soutien envers les initiatives des écoles pour l'amélioration continue de celles-ci.
Objectifs	Engager une communication continue avec les partenaires éducatifs pour favoriser l'amélioration continue, la prise de décision et l'efficacité du système scolaire.

Stratégies principales	Mesures
Favoriser la transparence en poursuivant, de manière ciblée, des initiatives de collaboration avec les intervenants du CSCN sur différents enjeux de l'éducation francophone par le biais de rencontres, groupes de discussion, sondages, comités consultatifs et autres mécanismes d'engagement.	<p>Les mesures du ministère de l'Éducation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les résultats des tests de rendement provinciaux – données générales et résultats de cours spécifiques des élèves ● Les résultats des examens en vue de l'obtention du diplôme de 12^e année – données générales et résultats de cours spécifiques des élèves ● Le taux d'achèvement des études secondaires sur 3 ans et 5 ans, des élèves ● Le taux annuel de décrochage des élèves ● Les indicateurs du niveau d'appartenance des familles ● Le niveau de satisfaction des parents et des membres du personnel en ce qui concerne la bienveillance du milieu scolaire. <p>Les mesures locales</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les résultats des exercices d'engagement des parties prenantes du CSCN ● Les données sur l'expérience des élèves ● Le cahier des politiques du CSCN
Poursuivre la révision des politiques du CSCN.	
Continuer de fournir au Conseil élu et aux parents des mises à jour des plans d'amélioration continue des écoles dans différents domaines de la planification stratégique du CSCN, dont la littératie et la numératie ainsi que les niveaux de réussite des élèves des minorités visibles et des élèves des Premières Nations, Métis et Inuits.	

PLAN D'IMMOBILISATIONS 2022-2025

Le plus récent [Plan d'immobilisations du CSCN](#) a été adopté en mars 2021

BUDGET 2021-2022

Le Conseil scolaire Centre-Nord a adopté son [Budget 2021-2022](#) lors de la réunion ordinaire du 26 mai 2021

ENTRETIEN ET OPÉRATION DES IMMOBILISATIONS

<https://centrenord.ab.ca/conseil/rapports/rapports-imr>

L'ÉNONCÉ DES RESPONSABILITÉS POUR LE PLAN D'ÉDUCATION

Le Plan d'éducation pour le Conseil scolaire Centre-Nord qui commence le 1^{er} septembre 2021 a été préparé sous la direction du conseil scolaire et conformément à ses responsabilités en vertu du *Education Act* et du *Fiscal Planning and Transparency Act*. Ce plan a été élaboré dans le cadre du plan d'activités et du plan financier du gouvernement provincial. Le conseil scolaire a utilisé ses résultats du rendement afin d'élaborer le plan et s'est ensuite engagé à mettre en œuvre les stratégies qui y sont énoncées dans le but d'améliorer l'apprentissage et les résultats des élèves.

Le conseil scolaire a approuvé le Plan d'éducation pour la période allant de (2021 à 2024) en date du 26 mai 2021.



Signature de la présidente du Conseil scolaire Centre-Nord